



Concertation sur les usages du Parc du Marais de Lomme

Samedi 21 janvier 2023

Evénement de restitution





ORDRE DU JOUR



- 1 INTRODUCTIONS
- 2 LE CADRE DU PROJET ET DE LA CONCERTATION
- 3 SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS
- 4 LA SUITE DU PROJET
- 5 TEMPS D'ÉCHANGE
- 6 CONCLUSION
- 7 REPAS ET ANIMATIONS

INTRODUCTION



Olivier Caremelle

Maire de Lomme

INTRODUCTION



Stanislas Dendievel

Adjoint au Maire de Lille – Urbanisme, paysage nature, agriculture urbaine, eau, action foncière et immobilière

1

Le cadre du projet et de la concertation

Un projet intégré au secteur d'aménagement des Rives de la Haute-Deûle (« ZAC RHD »)

Genèse et histoire de la ZAC RHD

- Un projet qui s'inscrit dans le territoire des Rives de la Haute-Deûle (RHD), espace urbain de plus de 100 hectares situé au bord du Canal de la Deûle.
- Zone d'aménagement concerté (ZAC), créée en 2003 sur un périmètre de 25 hectares.

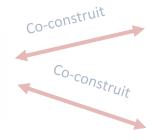
Marais de Lomme Ilot Mory « Marais sud (see'r (sarbon) Fresqu'ile Boschetti Fitt Port de Ulife Produits chimiques de tous Présidence des Aviateurs Présidence des Aviateurs Présidence des Aviateurs Produits chimiques de tous

Gouvernance du projet

- Un parc situé au sein de la Métropole Européenne de Lille (MEL)
- Compétence en matière d'aménagement du territoire déléguée à SORELI, Société d'Économie Mixte Lilloise, dans le cadre de la ZAC RHD.
- Ville de Lille et de Lomme associées à l'aménagement du parc.









Un projet intégré au secteur d'aménagement des Rives de la Haute-Deûle (« ZAC RHD »)

Programmation et évolution de la ZAC

Depuis la création de la ZAC, ont été aménagés sur le territoire :

- 65 000m² de surface plancher de logements, soit 860 logements,
- 80 000m² de surface plancher de lots destinés à des activités tertiaires dont la reconversion du bâtiment Le Blan-Lafont (aujourd'hui EuraTechnologies) est l'emblème,
- > 7 000m² de surface plancher d'équipements (services publics et commerces).

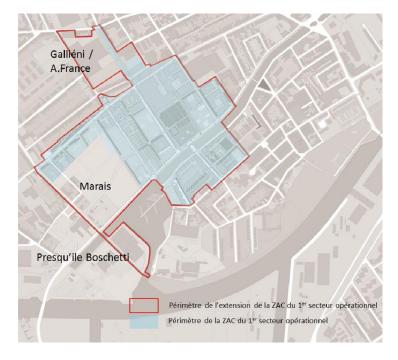
L'extension de la ZAC

- La MEL ainsi que les Villes de Lille et de Lomme ont souhaité une extension de la ZAC
 Rives de la Haute-Deûle.
- L'extension concerne : la presqu'île Boschetti, le quartier Galliéni / Anatole France, le quartier du Marais ou « îlot Marais », au sein duquel se trouve le futur parc du Marais de Lomme.





Reçu en 2009



Le parc du Marais de Lomme

Un parc situé au cœur de « l'îlot Marais », actuellement en friche

- Une zone délimitée par le quai Hegel au sud, l'avenue Arthur Notebart à l'ouest, l'avenue des Saules au nord et la rue Winston Churchill à l'est.
- Une friche industrielle depuis le départ des dernières industries dans les années 1980.
- Des sols sont de qualité variable (gravats, remblais...) à dépolluer.

L'îlot de demain : un vaste parc et une programmation à 80 % consacrée au logement

- Une surface totale de l'îlot de 8 hectares, dont plus de 2 hectares consacrés à un parc ouvert au public.
- En périphérie du parc seront construits une vingtaine d'immeubles de logements, d'une hauteur moyenne de 5 étages.
- 2 bâtiments accueilleront des commerces en rez-de-chaussée
- 1 bâtiment accueillera des bureaux.
- Le périmètre comprend également un groupe scolaire.



Le parc du Marais de Lomme

Une forte ambition environnementale autour de la préservation de la biodiversité et de la gestion de l'eau

- De fortes ambitions environnementales ont été fixées pour l'aménagement de la ZAC RHD.
- La localisation des espèces à conserver est devenu un invariant qui a conditionné l'emplacement des bâtiments et le plan des allées.
- Le projet entend favoriser le développement de la biodiversité.
- Un système vertueux de gestion des eaux pluviales

Une circulation apaisée autour d'allées dessinées par les impératifs de protection de la biodiversité

- 5 allées réservées aux circulations douces (piétons et vélos)
- Allées élargies en placettes à plusieurs endroits, pour accueillir d'autres usages

Une organisation générale en 3 types d'îlots

Entre les allées, le diagnostic écologique a permis de déterminer 3 types d'îlots :

- · **Îlots de biodiversité** protégée où l'on ne peut pas entrer
- · **Îlots de découverte** où l'on peut observer la biodiversité via des aménagements et cheminements adaptés
- · Îlots de détente où l'on peut profiter d'usages récréatifs librement



Le calendrier du projet



Le périmètre des débats

Un périmètre géographique limité à l'îlot « Marais »

- Le périmètre de la présente concertation concerne **l'îlot dit « Marais »,** délimité par l'avenue des Saules, la rue Winston Churchill, le quai Hegel et l'avenue Arthur Notebart.
- Le lien entre l'îlot et son environnement immédiat a pu être évoqué, il a d'ailleurs constitué l'un des sujets de la concertation

Un certain nombre d'invariants

- > L'emplacement des îlots de biodiversité
- > Le nombre et la nature des projets de construction
- > Le plan des allées et l'implantation des futures constructions



Le périmètre des débats

De réelles marges de manœuvre autour de 6 sujets de concertation

- 1. Accéder au Parc. Ce sujet a permis d'aborder la question du parc dans son environnement, les interfaces entre celui-ci et les autres quartiers.
- 2. Observer la nature. La biodiversité constitue l'ADN du parc, c'est à ce titre qu'elle a été évoquée en concertation, même si les îlots de biodiversité en tant que tels constituaient des invariants.
- 3. Profiter du Parc. Ce sujet a permis d'interroger les participants sur ce qu'ils souhaitent faire dans le parc, notamment sur les placettes et dans les espaces réservés qualifiés « d'îlots de détente ».
- 4. Jouer dehors. Ce thème a été l'occasion d'aborder la question de l'aménagement d'une aire de jeux, mais aussi le jeu de manière plus large et décloisonnée, selon l'objectif de décloisonnement de la ville à hauteur d'enfants décrit dans le Projet Educatif Global (PEG) de Lille.
- 5. Cultiver la terre. Il s'agissait de travailler sur l'aménagement et le mode de fonctionnement des jardins collectifs.
- 6. S'informer et se repérer. Ce thème a permis de travailler sur la signalétique d'information et la définition de noms de lieux, afin de favoriser l'appropriation des espaces par les participants.

2

La concertation et ses modalités

Historique de la concertation

Une première concertation préalable à l'extension de la ZAC RHD en 2016/2017

- Du 29/11/2016 au 07/04/2017.
- Bilan validé en conseil communautaire le 01/06/2017.
- Modalités : registres en ligne, dans les Mairies ainsi qu'au siège de la MEL.
- Une centaine d'avis ont été recueillis et une réunion publique réunissant près de 250 personnes a été organisée.

Une enquête de terrain en 2021, dans le cadre de la labellisation écoquartier

- Dans le cadre de la labellisation écoquartier
- Menée par Soreli, en association avec Science Po Lille Junior Conseil
- Enquête sur l'évaluation de la perception de l'écoquartier via des questionnaires administrés en ligne et sur le terrain
- 423 réponses.

La concertation a permis une évolution majeure du projet :

- Triplement de la surface initiale du parc
- Absence de circulation à l'intérieur du parc
- Un espace réservé à une aire de jeu
- Un jardin collectif
- Principes écologiques confirmés comme invariants

Historique de la concertation

Une nouvelle phase de concertation relative au parc du Marais de Lomme en 2022

- Un processus de dialogue relatif aux futurs espaces publics du parc du Marais de Lomme.
- 3 prestataires retenus dans le cadre d'une procédure d'appel d'offre :
- > Res publica, cabinet de conseil en concertation publique
- > Récréations Urbaines, association pour l'intégration des enfants dans les projets d'urbanisme
- > **Web TV Prod**, prestataire vidéo pour la réalisation d'un micro-trottoir et d'un reportage

Une concertation en 3 phases :

- 1. **Phase conception** de juillet à janvier 2023
- 2. **Phase à hauteur d'enfants** simultanément, de septembre à novembre 2022
- 3. **Phase chantier**, de 2023 à 2025, pour que l'information aux habitants se poursuive pendant les travaux







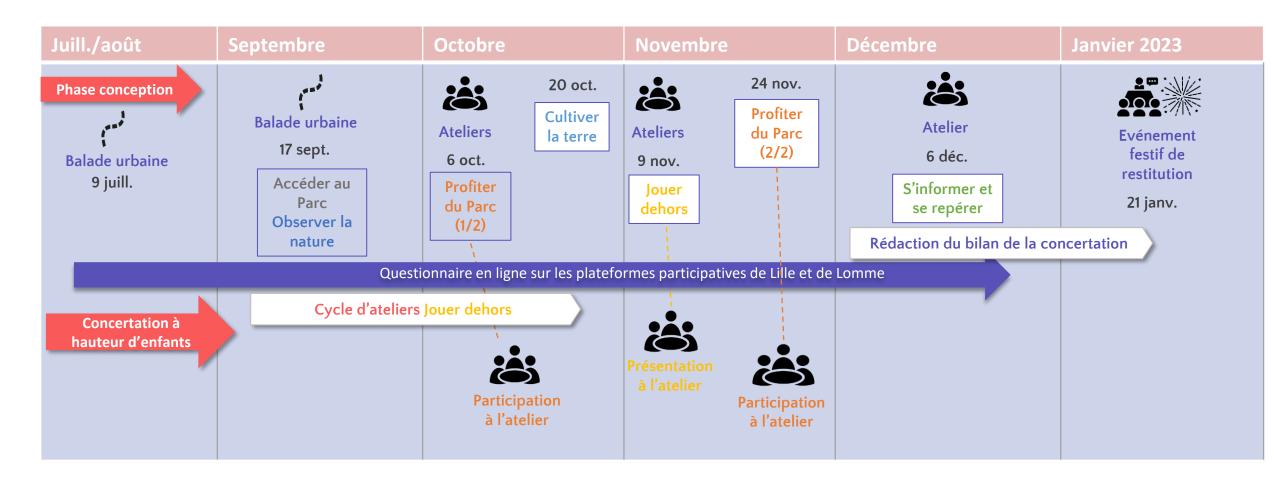
Les objectifs de la concertation

- Collecter les usages déjà en place ou en gestation dans le quartier et rassembler les éléments de mémoire et de caractérisation du site du Marais, à travers des témoignages;
- Faciliter l'expression des besoins et des perceptions du site par les riverains et usagers identifiés ou pressentis, en vue d'enrichir le projet dans un esprit d'intelligence collective ;
- · Identifier les options les plus propices à une bonne appropriation des futurs espaces publics par les usagers, dans le respect de leurs attentes et de l'intérêt général;
- Sensibiliser aux enjeux de renouvellement de la ville dans une démarche durable de préservation de la biodiversité et d'amélioration du cadre de vie ;
- **Encourager la participation** et accompagner la perception du changement.



Les modalités de concertation

11 manières de participer à la concertation



Les modalités de concertation : balades urbaines et questionnaires

120 participants

Deux balades urbaines

> 9 juillet 2022 :

Objectif : présenter le projet et le programme de la concertation, mobiliser, préciser les questionnements et attentes à traiter lors des ateliers thématiques.

40 participants

> 17 septembre 2022 :

Objectif: introduction aux deux premiers sujets de la concertation, avec la participation de la paysagiste et de l'écologue du projet, dans le cadre des Journées du Patrimoine sur le thème « Patrimoine Durable »



18 répondants 4 enfants

290 répondants

- Micro-trottoir et questionnaire en ligne
 - ▶ 9 juillet et 6 septembre 2022 Des passants ont été interrogés autour du site sous forme de micro-trottoir, de manière aléatoire et en dehors des ateliers de concertation, sur leurs usages actuels du quartier et leurs envies pour le futur parc.
 - > **Du 9 juillet au 20 décembre 2022** Questionnaire en ligne diffusé sur les plateformes participatives de Lille (*participez.lille.fr*) et de Lomme (*lommeconsult.consultvox.co*) pour permettre au plus grand nombre de participer. Il s'agissait de sonder les participants sur leurs usages actuels du quartier et ce qu'ils aimeraient y voir à l'avenir.

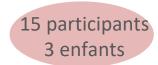
Les modalités de concertation : cycles d'ateliers

- le cycle de 10 ateliers Jouer dehors :
 Dispositif pivot de la concertation « à hauteur d'enfants »
 - ➤ 1 septembre au 21 octobre 2022 Déroulé: Des groupes d'enfants des écoles Roger Salengro, Desbordes-Valmore et Montessori, ont participé à des cycles de 3 ou 5 ateliers organisés par l'association Récréations Urbaines, pendant le temps périscolaire entre la rentrée de septembre et les vacances de la Toussaint. Ils ont imaginé ensemble la manière dont ils souhaitaient jouer dehors en réalisant euxmêmes des maquettes 3D.



Les modalités de concertation

• le cycle de 5 ateliers TOUS PUBLICS :



- ATELIER 1 le 6 octobre 2022 : Profiter du Parc 1ère partie.
 - ➤ **Objectif**: recueillir les besoins et les envies des participants en termes d'usages, particulièrement sur les usages récréatifs, sportifs et culturels, et imaginer la manière dont ceux-ci peuvent être aménagés au sein des placettes et des îlots dédiés à la détente. Coanimé avec l'association Récréations Urbaines (animation dédiée pour les enfants)

6 participants

40

- ATELIER 2 le 20 octobre 2022 : Cultiver la terre.
 - ➤ **Objectif**: imaginer ensemble l'aménagement et le fonctionnement des jardins collectifs. Coanimé avec le cabinet spécialisé Urbanescence

participants 18 enfants

- ATELIER 3 le 9 novembre 2022 : Jouer dehors.
 - > Evènement de clôture du travail participatif sur le thème Jouer dehors.
 - ➤ **Objectif**: Présenter aux adultes la méthodologie de travail avec les enfants lors du cycle d'atelier « Jouer dehors » afin qu'ils identifient ce qu'ils ont apprécié dans le travail des enfants et ce sur quoi ils souhaitaient émettre des points de vigilance.



Les modalités de concertation

23 participants 3 enfants

- ATELIER 4 le 24 novembre 2022 : Profiter du Parc 2ème partie.
 - ➤ **Objectif**: approfondir les premiers souhaits d'usage récoltés lors du premier atelier du mois d'octobre, indiquer la manière dont ils les imaginent dans l'espace et dans leur déclinaison opérationnelle.

19 participants 3 enfants

- ATELIER 5 le 6 décembre 2022 : S'informer et se repérer.
 - ➤ **Objectif**: Aborder le thème de la signalétique à travers le contenu et l'aspect des panneaux (en s'aidant d'images de référence) autour de 4 thèmes définis lors des étapes de concertation précédentes : informations générales, histoire du site, biodiversité locale et gestion de l'eau, autres. Localiser les panneaux imaginés, puis nommer les espaces.



Les modalités de communication

La mobilisation

3 phases:

- 1. Communication autour du projet de concertation et de la première balade urbaine. Panneaux + affiches + flyers
- 2. Communication sur les ateliers de concertation et sur le questionnaire en ligne. Panneaux + affiches + flyers + mails de relance
- 3. Invitation à l'événement de restitution de la concertation. Panneaux + affiches + flyers + rencontres de proximité sur le marché des Bois-Blancs le samedi 14 janvier + mails de relance

Le reportage

- Tous les ateliers ont été filmés par Web TV Prod, avec l'accord des participants, afin de créer un reportage de 7 minutes pour documenter la concertation.
- Ce reportage sera diffusé lors de l'événement de restitution.



RIVES DE LA HAUTE-DEÛLE NOUVELLE ÉTAPE DU PROJET

BALADE URBAINE

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES USAGES DU FUTUR PARC AU SEIN DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA FRICHE DU MARAIS DE LOMME

SAMEDI 9 JUILLET - DE 10H À 12H

La visite est gratuite, sur inscription

Ou rendez-vous en Mairie de quartier d







DONNEZ VOTRE AVIS SUR LES USAGES DU FUTUR PARC DU MARAIS DE LOMME

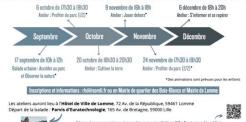
a Métropole Européenne de Lille, les Villes de Lille et d

Celui-ci prévoit l'aménagement d'un parc de plus de 2 nectares sur une friche du quartier du Marais de Lomme Ce terrain accueillera également des logements,

ncée jusqu'à la fin de l'année 2022 sur les usages du futu























L'ambiance de la concertation

- Environ 250 à 300 personnes ont participé à la concertation.
- Public varié
- Mobilisation particulièrement importante lors de la balade de lancement le 12 juillet
- Participation plus inégale lors des événements de concertation suivants : pas plus de 40 personnes par atelier
- Climat de travail toujours **détendu et studieux**, **agréable et serein** lors des ateliers, malgré quelques oppositions au projet.

Les suites réservées à la concertation

- Ces temps d'échanges ont permis de dresser la synthèse de la concertation
- Les enseignements de la concertation sont présentés à l'événement de restitution.
- L'information aux habitants se poursuit pendant la phase chantier: balades, ateliers...



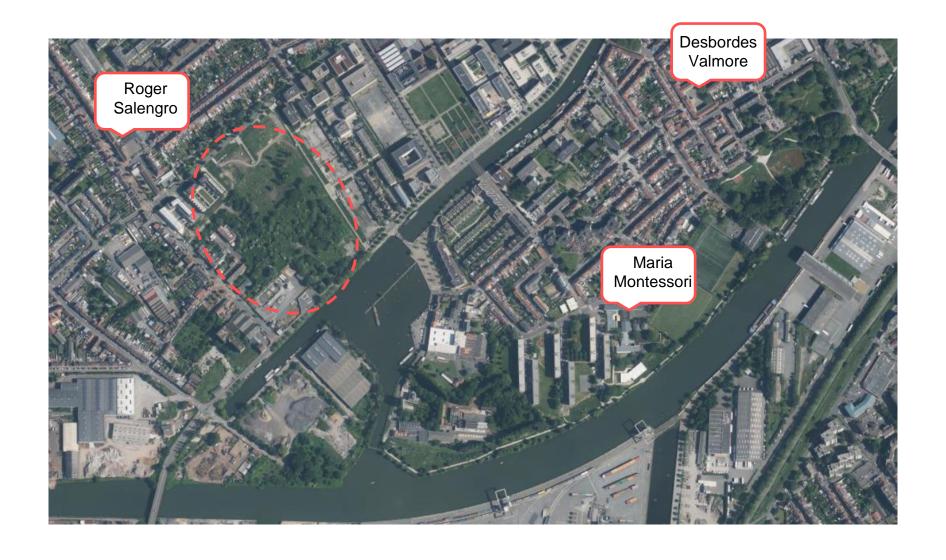




3

La concertation à hauteur d'enfants

Ecoles concernées



Description des ateliers « Jouer dehors »

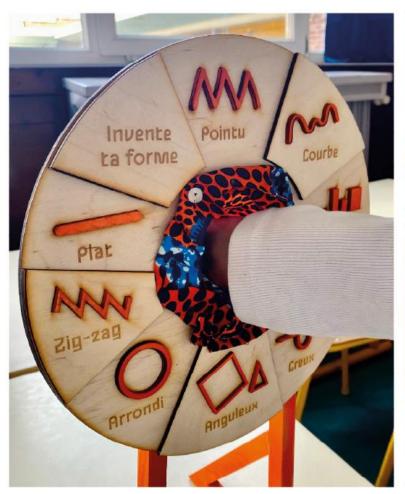
Immersion dans le sujet



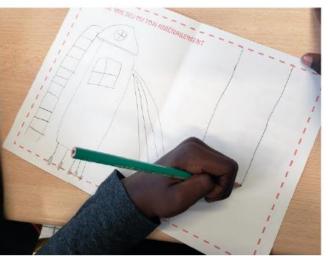




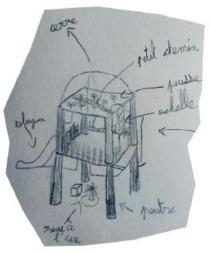
Premiers pas des p'tits archi-paysagistes



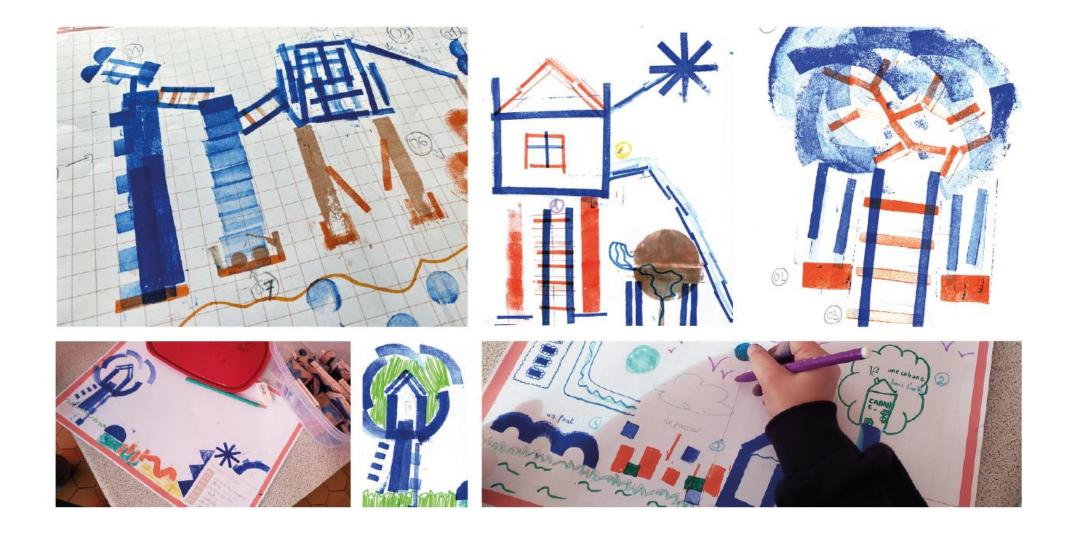








Du dessin d'exploration au « dessin technique »



Passage de la 2D à la 3D : réalisation des maquettes













6 thématiques de jeux et d'aménagements sont ressorties des ateliers





















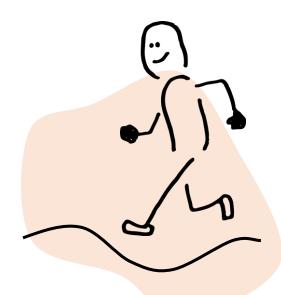


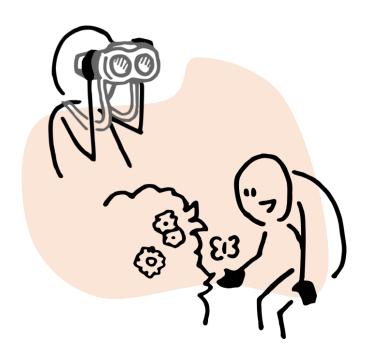
Manana CM2, Desbordes-Valmore



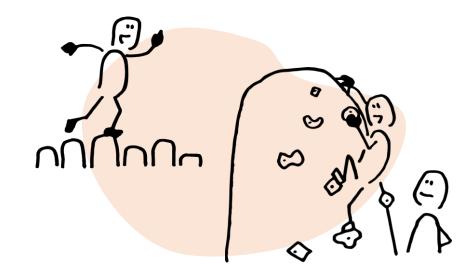


Mais aussi...











Synthèse des contributions

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Accéder au parc

Un parc qui soit ouvert à tous : habitants, Lommois et au-delà

- Un parc non « réservé » aux habitants des immeubles récents de la ZAC, ou aux salariés d'Euratechnologies.
- Un véritable lieu de rencontre, y compris pour les habitants du quartier des Bois-Blancs, et pourquoi pas au-delà.

Propositions des participants :

- Aménager les accès du parc, créer des « continuités vertes »
- > Assurer une facilité d'accès au parc (en voiture, en transports en commun, à vélo)
- > Favoriser la circulation des personnes à mobilité réduite (revêtements lisses et non glissants)

Quelques points de vigilance sont émis sur la sécurité

Propositions des participants :

- > Système de gardiennage et/ou vidéosurveillance
- Éclairage nocturne du parc, mais les conséquences énergétiques et sur le bien-être des animaux nocturnes ont été soulevées



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Accéder au parc

Une place incontestée des modes de déplacements doux, pour l'accès et pour la circulation dans le parc

- Un parc facile d'accès pour les piétons et cycles
- Une facilité de circuler à l'intérieur du parc.

Propositions des participants :

- > Des **abris pour vélos** sécurisés aux entrées du parc
- > Des stations de vélos en libre-service **V'Lille** aux entrées principales
- Un stand de location de vélos proche de l'entrée principale
- > Des chemins en terre battue et non-glissants
- Des continuités cyclables avec les quartiers alentours :

Propositions des participants :

- Une liaison entre Eurovéloroute n°5 et le parc
- > Une voie verte traversant le parc et le reliant aux autres quartiers environnants
- ➤ L'apaisement de la rue Hegel : les participants proposent par exemple des feux à déclenchement piéton, une limitation de vitesse à 30 km/h, une piste cyclable, des trottoirs élargis et végétalisés, une passerelle au-dessus de la route.

« C'est un parc qui valorise la nature, c'est normal que le vélo y ait sa place davantage que la voiture... »



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES Observer la nature

Observer la nature

Idée de nom : « Parc de l'Hirondelle de rivage »

Un espace vert bienvenu et une biodiversité à protéger

Les participants manifestent un fort attachement à la préservation de la biodiversité

Propositions des participants :

- > Planter des arbres supplémentaires
- > Doter le parc d'une **politique de protection des insectes et des oiseaux** en intégrant par exemple des murs avec du lierre et nichoirs pour les oiseaux, des hôtels à insecte, des plantes pour les abeilles, des ruches...
- > Introduire de **nouvelles espèces** comme des lapins, des poules ou des paons et installer des abris pour les hérissons
- Maintenir les chèvres et un système d'éco-paturage.
- L'éclairage artificiel est considéré comme une potentielle source de nuisance pour la biodiversité.

<u>Propositions des participants</u>:

- > L'éclairage des axes principaux seulement
- > Un éclairage au sol des allées piétonnes
- > Des lampadaires à détecteurs de mouvement.

« C'est super d'ouvrir cet espace au public et de conserver les arbres! »

Observer la nature

Une dimension pédagogique pourrait être développée autour de la biodiversité

- Une démarche de sensibilisation aux questions de biodiversité :
- > Charte de bonnes pratiques, affichée aux entrées du parc
- > Panneaux explicatifs sur la **biodiversité**, disposés à l'intérieur du parc, sous la forme d'un « parcours biodiversité » par exemple.
- > Programmation d'activités autour de la biodiversité : débats, ateliers de sensibilisation, jeux éducatifs...
- > Aménagements incitant à observer la biodiversité : hôtel à insectes par exemple.

« C'est une aubaine d'avoir l'école à côté, profitons-en pour emmener les enfants au parc pour leur parler de biodiversité

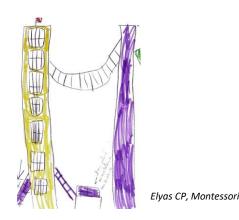
Observer la nature

Observer la nature tout en la respectant : une posture de discrétion pourrait être adoptée

- Trouver le bon équilibre entre observation de la biodiversité et protection :
- > De nombreuses idées pour **voir sans être vu**: promontoires, cabanes en hauteur, jumelles en libre-accès, pontons, palissades à trous, murs Moucharabieh...
- > Prendre de la hauteur pour favoriser l'observation sans déranger
- > Un enfant propose **de l'observer par le bas** : « un tunnel sous terres avec à la surface un néon et des fenêtres pour observer le parc d'une autre façon ».

« Des jumelles en libre-accès pourraient être proposées, avec différentes tailles adulte et enfants, pour que chacun puisse observer oiseaux et insectes









Noam CM2, Salengro

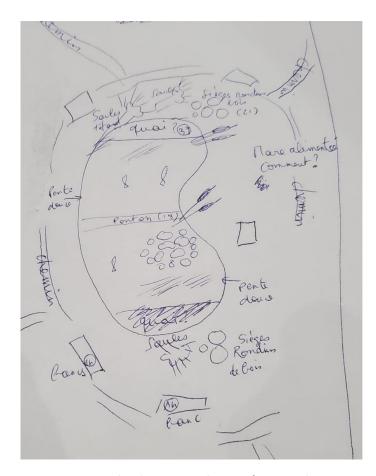
Anna CM2, Desbordes-Valmore

Louisa CM2, Salengro

Observer la nature

L'idée d'une mare centrale comme refuge et poste d'observation fait consensus

- Une mare centrale au milieu du parc pourrait faire l'objet de plusieurs types d'aménagements:
- Une petite cascade
- > Des planchettes ou un ponton de bois permettant aux enfants de traverser
- > Des rocailles
- Une végétation caractéristique : nénuphars, roseaux, saules...
- > L'introduction d'espèces comme des batraciens, libellules ou insectes
- Des bancs tout autour
- > Des **rondins en bois** permettant de s'asseoir
- > Des **jumelles** en libre-service pour pouvoir observer les animaux
- Des poubelles pour éviter le dépôt d'ordures dans le bassin.



Exemple de mare dessinée par des participants de l'atelier « Profiter du Parc » du 24 novembre

Observer la nature

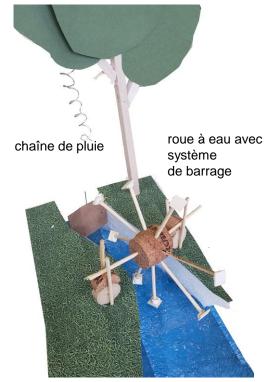
La place de l'eau : une ressource précieuse que les participants aimeraient voir valorisée

« Parc de la Tortue »

- Une mare centrale qui intègre le système de gestion des eaux pluviales.
- Un système à valoriser par des **panneaux explicatifs**, qui mentionnent également la Tortue, pour en garder une trace historique.

Propositions des participants :

- > Ne pas gaspiller l'eau, grâce à un système de récupération de l'eau de pluie généralisé
- Arrosage des végétaux du jardin grâce à un récupérateur d'eau de pluie
- Ne pas utiliser d'eau potable, y compris dans les jardins collectifs
- Les enfants souhaitent **utiliser l'eau pour jouer** mais sont toutefois sensibles au nongaspillage de l'eau.
- Ils parient sur la récupération d'eau de pluie pour les aspects ludiques comme :
- Des jeux d'eau à actionner par une pompe manuelle
- Une pêche aux canards
- Des fontaines permettant de boire



Ginevra CM2, Salengro

Profiter du parc

Des usages souhaités placés sous le signe de l'échange et de la rencontre

• Un lieu où l'on peut **se rencontrer / se retrouver**, car certains participants suggèrent « qu'il en manque à Lomme ».

Propositions des participants :

- > Faire des pique-niques sur des tables dédiées ou dans l'herbe
- > Installer des **bancs** le long des allées
- > Installer des tables de jeux de société avec des boîtes de jeux libres
- Ponctuellement sont aussi évoqués des barbecues, une buvette, un kiosque à musique, un cani-parc, une buvette

Un espace et une programmation intergénérationnels et pédagogiques

- Des jardins collectifs dédiés à la rencontre
- La sensibilisation et la transmission de connaissance sont transversales aux usages souhaités pour le parc, principalement dans le domaine de la biodiversité.





Se retrouver

Pique-niquer

« Gommettes usages » choisies par tous les groupes de participants lors de l'atelier « Profiter du Parc » du 6 octobre

> « Ce qui est important c'est de pouvoir se rencontrer, échanger, autour d'un jeu ou tout simplement sur un banc »

Profiter du Parc

Un parc envisagé comme un havre de paix et de repos, principalement autour de la prairie centrale

La notion du repos est le type d'usage qui revient le plus dans la concertation, après la rencontre et l'observation de la biodiversité.

La prairie centrale est identifiée comme un lieu de repos idéal. Aucun aménagement spécifique n'est imaginé, mais l'idée des hamacs est appréciée autant par les enfants que par les adultes.





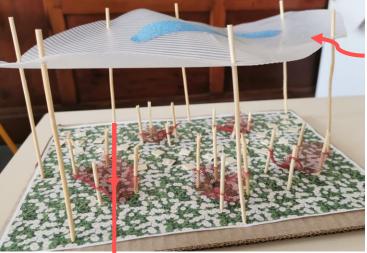


Profiter du silence / du soleil / de l'ombre

« Gommettes usages » choisies par tous les groupes de participants lors de l'atelier « Profiter du Parc » du 6 octobre







préau translucide pour « pouvoir profiter des hamacs même en cas de pluie »



Ginevra CM2, Salengro

hamac

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES Profiter du Parc

Un parc où l'on pourrait se dépenser et faire du sport

- La prairie centrale : un espace pour courir et se dépenser.
- Elle constitue une occasion de matérialiser le « jeu décloisonné ».
- Quelques participants proposent d'y installer des aménagements naturels :
- > Des buttes en terre
- Des troncs d'arbres couchés
- > Des rondins de bois

Pourquoi pas des aménagements sportifs?

- Proposer des aménagements à caractère sportif :
- Les sports qui prennent de la place, comme le foot, **seraient à pratiquer ailleurs**, mais des équipements sportifs multigénérationnels pourraient être envisagés : paniers de basket, tables de ping-pong, boulodrome, skate-parc végétalisé
- L'idée de la tyrolienne est particulièrement plébiscitée parmi les enfants qui ont aussi évoqué anneaux, échelle aérienne, punching-balls, barres asymétriques, accrobranche, trampoline
- > L'idée d'un parcours de santé est émise aussi bien par les enfants que les adultes, avec suggestion d'agrès sportifs légers
- > Le parcours destiné à l'apprentissage du vélo ne fait pas l'unanimité

« Un parcours de santé ou des agrès sportifs légers permettraient aussi de ne pas oublier les adolescents »

> « Il n'y a pas de tyrolienne à Lille, ce serait trop bien! »

Des activités imaginées sous le signe de la culture

Propositions des participants :

- > Une programmation culturelle événementielle (concerts, expositions, spectacles en plein air...)
- Une culture en libre accès : boîtes à livres...
- > Une place importante de l'art dans le parc : expositions d'œuvres d'art, mur de street-art, kiosque à musique...
- Mais d'autres participants craignent que ces installations ne prennent trop de place au détriment de la biodiversité.



« Un espace culturel de plein-air pourrait être proposé sur les placettes situées en entrée de parc »

Profiter du Parc

Une volonté d'aménagements minimalistes pour respecter le caractère naturel du site

- Des aménagements humains limités au maximum :
- > Certains pensent que le parc ne doit faire l'objet d'aucun aménagement, « comme en forêt »
- > D'autres proposent des aménagements discrets et raisonnés, comme des chemins avec des sols naturels
- > L'idée de laisser la nature se développer de façon naturelle est souvent revenue

L'utilisation de matériaux naturels plébiscitée

- Pour le mobilier urbain et la signalétique mais aussi l'aire de jeux...
- L'utilisation de matériaux naturels est plébiscitée :
- Utilisation du bois biosourcé et responsable, ou recyclé
- Plastique et béton à bannir
- > Terre battue, pierres, copeaux pour les aires de jeux
- Récupérer le bois des arbres abattus



Exemple de signalétique naturelle dessinée par un participant de l'atelier « S'informer et se repérer » du 6 décembre

Jouer dehors

L'intégration d'une aire de jeux bien entretenue et adaptée à chaque âge fait consensus

- Une ou plusieurs aires de jeux délimitées.
- Points de vigilance émis par les participants :
- > Des jeux différents pourraient être proposés en fonction des tranches d'âges des enfants
- Les **adolescents ne doivent pas être oubliés**, avec par exemple l'installation d'équipement sportifs.

Quelques suggestions pour les aires de jeux pour enfants :

- Un espace cloisonné, surtout pour les plus petits
- Une continuité avec l'école à proximité
- > Un espace inclusif avec des installations adaptées aux enfants porteurs de handicap
- > Des installations en matériel naturel
- > Interdiction des chiens dans les aires de jeux



Image de référence sélectionnée par plusieurs groupes de l'atelier « Profiter du Parc » du 24 novembre

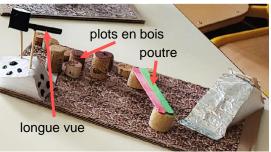
Jouer dehors

Au-delà de l'aire de jeux : l'idée forte des enfants de « faire des parcours » à travers le parc

Si la **tyrolienne** et les **cabanes** font largement consensus, d'autres idées émergent comme éléments de parcours : un mur d'escalade, un filet de grimpe, un pont en cordage/pont de singe, un toboggan ou toboggan-tunnel, des échelles, des poutres, des plots en bois, un tunnel...

Quelques maquettes de jeux imaginés par les enfants...





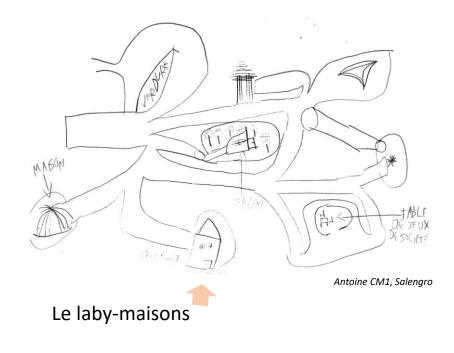


Timothée CM1, Salengro

Elie CM1, Salengro



Manel CM2, Desbordes-Valmore



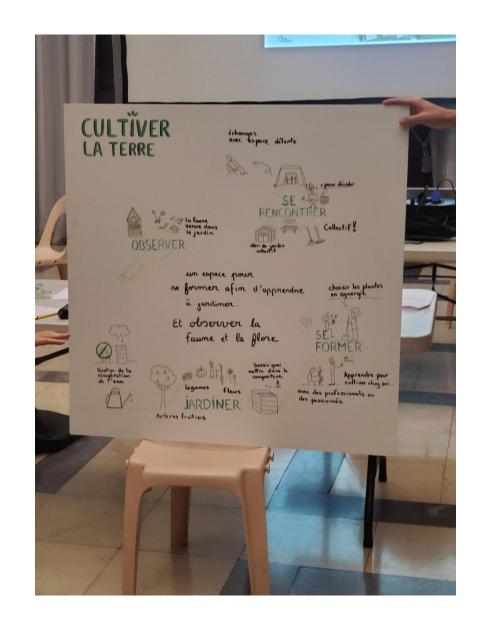


Cultiver la terre

Une conception très collective des jardins à cultiver

Propositions des participants :

- Une **gestion collective** du jardin est suggérée, avec une mutualisation d'un ensemble d'équipements comme compost, abris de jardin, outils, plantes et graines,
- Les participants suggèrent d'avoir un accès commun à l'eau de pluie récupérée, pour éviter l'installation d'un point d'eau et sensibiliser à une gestionnée raisonnée de cette ressource
- Un « lieu intergénérationnel créateur de contact et d'échange ».
- Mais certains craignent que le principe de large ouverture des jardins ne pose des problèmes d'organisation collective ne pouvant se résoudre que par des espaces clôturés avec des horaires d'ouverture.
- D'autres suggèrent la désignation de responsables chargés du bon fonctionnement et de l'entretien des jardins collectifs : associations ou désignation de « responsables de quartiers ».
- **Plantation d'arbres fruitiers**. Il a été précisé en atelier que la qualité des sols ne permet pas cette option.



SYNTHÈSE DES ÉCHANGES Cultiver la terre

Un espace et une programmation intergénérationnels et pédagogiques

<u>Propositions des participants</u>:

- Des jardins collectifs dédiés à la rencontre :
- > Des **jardiniers expérimentés** pourraient mettre à profit leurs connaissances
- > Des bacs à jardinage pour les enfants, aux côtés de ceux des adultes
- > Sensibilisation aux bonnes pratiques de compostage et de recyclage

« Dans « jardin partagé » il y a « partage » : c'est un lieu de rencontre où l'on doit vraiment jardiner ensemble...»

S'informer et se repérer

La nécessité de se repérer dans le parc

- Une signalétique la plus discrète possible
- Une signalétique pourrait être localisée essentiellement aux entrées du parc :
- > Plan du parc
- > **Tableau d'affichage** des programmations
- > Règles à respecter

Le passé industriel du site comme fil conducteur

- Les participants aimeraient que l'histoire du site soit racontée.
- > Parcours historique avec panneaux informatifs et photos anciennes, anecdotes et récits sur la vie des ouvriers
- Nommer le parc par un métier qui était exercé à cet endroit





S'informer, se repérer

Une signalétique nécessaire mais qui resterait discrète pour rester dans l'esprit du parc

- La signalétique est nécessaire :
- Elle peut toutefois s'insérer au mieux dans le paysage
- Signalétique au sol plutôt que des panneaux

Propositions des participants :

 Une signalétique naturelle largement consacrée à la biodiversité: nom des essences d'arbres, nom et photos des animaux, nom des plantes (dont des plantes médicinales), nom des fleurs et graminées, ou encore des informations sur la vie des insectes et des oiseaux. « C'est important d'expliquer la biodiversité, mais les panneaux doivent être le plus discrets possibles pour se fondre dans le paysage »



Image de référence sélectionnée par plusieurs groupes de l'atelier « S'informer et se repérer » du 6 décembre

En synthèse : une organisation souhaitée de l'espace qui favorise la cohabitation entre dimension récréative et de détente, et préservation de la biodiversité

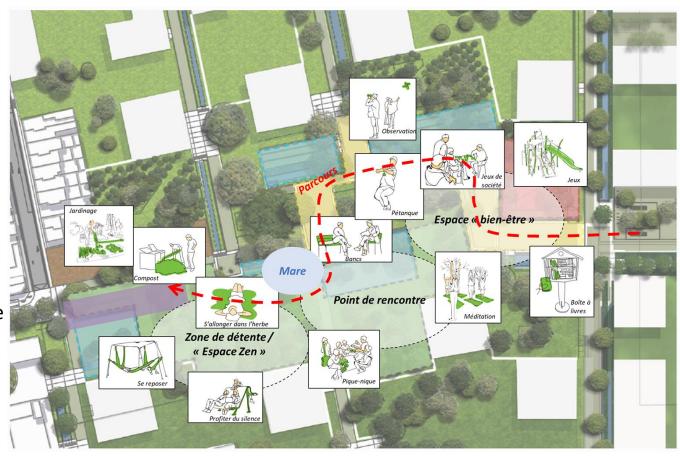
La spatialisation des usages le long d'un parcours cohérent

Les 3 principaux usages souhaités du parc sont :

- Se rencontrer / se retrouver
- Se reposer / se détendre
- Observer la biodiversité
- Un parcours cohérent a été imaginé par les participants

Les participants se sont interrogés :

- Une trop grande fréquentation du parc, porterait atteinte à la biodiversité?
- Une idée antinomique avec les nombreuses propositions d'activités ?



Synthèse de la spatialisation des usages proposée lors de l'atelier « Profiter du Parc » du 6 octobre

5

La suite du projet

SUITES DU PROJET



 Printemps 2023 : Etudes PRO pendant lesquelles seront étudiées les propositions issues de la concertation

 Courant 2023 : Retour vers les participants avec le programme définitif

2024-2025 : Travaux et dialogue continu

6

Temps d'échange

CONCLUSION



Olivier Caremelle

Maire de Lomme

CONCLUSION



Retrouvez la synthèse de la concertation et le film sur :

- www.participez.lille.fr
- lommeconsult.consultvox.co

rhd@soreli.fr



MERCI DE VOTRE PARTICIPATION!